

## Position de principe sur la Justice par le truchement du système judiciaire

Étant donné que Dieu est le pouvoir et l'autorité suprêmes de l'univers, la justice est le mieux rendue sur la terre lorsque le pouvoir et l'autorité sont exercés conformément aux normes de Dieu en matière d'éthique.

Il y a injustice lorsqu'on se sert du pouvoir pour enlever aux autres ce que Dieu leur a donné, notamment, la vie, la dignité, la liberté et le fruit de leur travail et de leur amour.

Dans la Bible, le concept de la justice traduit une préoccupation particulière à l'égard de la protection des personnes vulnérables contre leur oppression par les puissants. Il contribue à condamner le malfaiteur, mais aussi à réhabiliter la victime, le contrevenant et la collectivité.

L'amour chrétien à l'égard des mal-aimés est un principe de comportement qui touche toutes les couches sociales. La justice de la Bible affirme la valeur de chaque personne et se montre sensible à ses besoins. En outre, elle se préoccupe particulièrement des laissés-pour-compte de la société.

La Bible enseigne que le gouvernement, les tribunaux, le service du maintien de l'ordre et les autres organismes publics ont un rôle important, mais non exclusif, à jouer dans l'exercice de la justice.

L'Armée du Salut croit que :

Dans une démocratie, la responsabilité de l'État en matière de justice est légalement déterminée par les lois, évaluée par les représentants élus et exercée et interprétée par un corps judiciaire indépendant. Cela ne veut pas dire que la justice ainsi définie est parfaite. Par conséquent, les citoyens ont la responsabilité de travailler pacifiquement à apporter des améliorations.

L'enseignement de la signification et de l'importance de la justice est fondamental pour le développement de relations saines et du sens civique.

Dans tous les domaines du droit, un système judiciaire crédible, transparent, disposant des ressources adéquates, accessible, impartial, redevable et doté d'un pouvoir judiciaire indépendant, est essentiel à la santé d'une société.

De nombreuses personnes ont besoin de l'aide juridique, de services juridiques bénévoles et de l'assurance juridique. Ces programmes doivent être préservés et étendus dans nos structures juridiques de plus en plus compliquées. L'accès à un système judiciaire complexe est extrêmement difficile sans l'obtention de conseils juridiques appropriés. Les parties qui se représentent elles-mêmes font face à un nombre intimidant de lois, de règlements, de procédures et de formulaires.

En matière de **droit civil**, on doit encourager l'adoption de solutions de rechange novatrices au litige, comme l'approche collaborative ou la médiation. De plus, un programme cohérent de soutien aux familles, et particulièrement aux enfants, devrait être offert par les tribunaux de la famille aux personnes touchées

par les questions ayant trait à la protection des familles et des enfants.

En matière de **droit criminel**, l'établissement et le maintien d'une société juste exigent l'engagement et la collaboration des particuliers, des collectivités et du système judiciaire, afin d'aborder les questions liées au crime, aux conflits et à la marginalisation.

Une approche restauratrice de la justice pénale, qui cherche à tenir responsable l'auteur du préjudice tout en s'efforçant d'apporter la guérison et la plénitude à la victime, au contrevenant et à la collectivité touchée, est plus productive pour toutes les parties concernées qu'une approche fondée principalement sur la vengeance.

Les personnes accusées d'infraction criminelle doivent être protégées contre toute condamnation injustifiée, tout en respectant les intérêts de toutes les parties concernées, y compris ceux de la collectivité et des victimes.

Les jeunes personnes accusées d'infraction criminelle doivent bénéficier des mêmes droits et de la même protection que les adultes durant le processus de décision. En outre, on doit tenir compte de leurs besoins spécifiques en matière d'imposition des sanctions, par le truchement d'un système de justice pour la jeunesse qui dispose des ressources adéquates.

Le développement de ressources spéciales permettant d'aborder la question de la violence familiale est nécessaire et encouragé.

L'Armée du Salut croit que toutes les personnes font face aux défis suivants :

Être justes dans les rapports avec autrui, respecter la dignité de tous, exercer judicieusement son autorité sur les autres et collaborer à l'amélioration du système judiciaire au besoin;

Répondre, de concert avec ceux qui partagent les mêmes idées, aux besoins spirituels et individuels des personnes, des familles et des collectivités touchées par le système judiciaire ou qui en subissent les répercussions;

Favoriser l'engagement communautaire afin de prévenir le crime, d'aborder ses conséquences, de soutenir les familles en situation de crise et de proposer des solutions de rechange novatrices visant à résoudre les conflits familiaux et civils de façon appropriée.



Territoire du Canada et des Bermudes

*Approuvée en 2006*